Libération.fr

le 5 novembre 2008

Tribune de Jean-Marie Le Guen

On a sauvé les banques, sauvons la Sécu

Depuis plusieurs mois, tous les signaux concernant notre système de santé sont au rouge. Hier célébré, il ne cesse désormais d'inquiéter. L'enquête dévoilée il y a quelques jours par le Secours populaire souligne les difficultés croissantes de nos compatriotes dans l'accès aux soins. Nous savons par ailleurs que les inégalités sociales devant la santé, en termes d'espérance comme de qualité de vie, ne cessent de croître. Les déremboursements, la progression considérable des dépassements d'honoraires, la chute de la démographie médicale concourent à remettre en cause l'égalité devant les soins, puisque près de quatre Français sur dix (39 %) ont déjà renoncé à un soin, ou l'ont retardé, en raison de son coût.

Tout indique que ni le budget 2009 de la Sécurité sociale ni le projet de loi HPST (hôpital, patients, santé, territoires) ne seront capables de répondre à ces enjeux. Or, il y a péril en la demeure. La dégradation de l'environnement sanitaire s'accélère. L'hémorragie financière s'aggrave. Chaque année, depuis six ans, le «trou» de la Sécurité sociale dépasse les 10 milliards d'euros, bien plus par manque de précaution pour ses ressources que par défaut de gestion ou excès de générosité. Ces déficits s'accumulent et viennent ensuite constituer la dette de la Sécurité sociale qui dépassera, en 2009, 120 milliards d'euros. Désormais, le coût du service de la dette sociale est de 6 milliards d'euros par an. Autant d'argent soustrait à notre protection sociale. Sans doute cette situation ne déplaît pas à ceux qui n'ont de cesse de démontrer que notre protection sociale est trop généreuse. Ce sont pourtant ces mêmes chantres libéraux qui ont permis la faillite de nos systèmes financiers. Auront-ils maintenant le culot de mettre en faillite la Sécurité sociale ? Les laisserons-nous faire ?

Notre système de protection sociale est au cœur de l'identité de notre société. Il est le garant de notre contrat social. Notre politique familiale soutient notre démographie dont on sait qu'elle constitue une chance pour l'avenir de notre pays. Notre système de retraite, réformé en 2003, est fragile et encore trop injuste. Sa consolidation, qui passe notamment par l'allongement de la durée de cotisation, ne sera pas acceptée sans un véritable compromis social appuyé sur la lutte contre les inégalités en matière d'espérance de vie. La politique de santé sera donc très sollicitée.

Notre système de santé est au cœur de l'avenir de notre contrat social. Mais son modèle est aujourd'hui en crise puisqu'il ne suffit plus à assurer l'égalité devant la santé : trop médical et curatif, insuffisamment sanitaire et préventif, fragmenté et bien peu organisé, il subit, et demain plus encore, le choc de la démographie médicale. Il faut donc réformer la médecine de ville comme l'hôpital. Mais sans investissement suffisant, la contrainte financière, imposée depuis trois ans, loin d'être stimulante, est asphyxiante. Si l'on continue à négliger les investissements nécessaires et à ne desserrer l'étau budgétaire de l'Assurance-maladie que pour satisfaire quelques clientèles, il n'y aura que grave crise systémique, régression sociale et désastre sanitaire. Au regard de ces difficultés économiques et sociales qui nous attendent, la santé et particulièrement l'hôpital sont le dernier recours face à la détresse humaine. Pourtant, l'économie de la santé est l'un des axes fondamentaux d'une nouvelle croissance durable et humaine. Cessons donc de considérer son financement comme une charge. Il y a urgence à alléger le fardeau de la dette sociale en transférant sa charge à l'Etat, comme l'a recommandé la Cour des comptes, et à investir les ressources ainsi libérées dans un fonds d'investissement pour la santé. C'est ainsi 5 milliards d'euros qui pourraient être dégagés, non pas pour accroître inconsidérément les dépenses mais pour agir sur la restructuration de l'offre de santé, en permettant la concrétisation des priorités de santé publique : faire passer la prévention de 3 à 10 % des dépenses de santé, comme espéré par le président de la République ; lutter contre la désertification médicale par la mise en place de maisons de santé ; restructurer l'offre hospitalière en développant l'e-santé.

Cette injection de fonds n'est en aucun cas en contradiction avec une gestion rigoureuse de l'argent public. Il s'agit d'un investissement qui permet une optimisation de la dépense, une relance de l'économie de la santé et une crédibilisation du discours sur la solidarité du contrat social. Au moment où les Français s'interrogent sur la légitimité des efforts fournis en faveur des banques, il est temps de remettre les vraies valeurs de notre société au cœur de son action